République Démocratique du Congo



Réponse intégrée aux besoins humanitaires des populations de la province du Nord-Kivu

Termes de Références

Evaluation finale externe

2024

Table des matières

**Description de l’action à évaluer3**

Contexte3

Présentation du projet4

Acteurs impliqués dans le projet et bénéficiaires6

**Objet et enjeux de l’évaluation6**

Justification de l’étude6

Principales questions évaluatives7

**Organisation de l’évaluation10**

**Modalités de dépôt des candidatures13**

Expertises et profils souhaités13

Documents à envoyer14

**Sélection et attributions15**

**Annexes15**

1. **DESCRIPTION de l’action à évaluer**
2. Contexte

Première Urgence Internationale (PUI) est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L’ensemble de son personnel se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et/ou de situations d’effondrement économique.

Première Urgence Internationale intervient aujourd’hui dans 25 pays situés en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Europe pour engager des actions directes d’aide en faveur des populations victimes de crises humanitaires. Ses équipes mènent en moyenne 250 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé, de la nutrition, de la construction et réhabilitation d’infrastructures, de l’eau, l’hygiène et l’assainissement, de la protection ainsi que de la relance économique. Leur objectif commun est d’apporter une réponse globale aux besoins des populations affectées par des situations d’urgence et de les accompagner afin qu’elles regagnent dès que possible leur autonomie et leur dignité.

La République Démocratique du Congo (RDC) est l’une des crises les plus complexes et prolongées du monde mêlant conflits armés, crises sociales, économiques, politiques, aléas climatiques et épidémies. Le pays accueille le taux le plus élevé de personnes en insécurité alimentaire aiguë dans le monde et de millions de personnes souffrent de malnutrition aiguë. La RDC connait régulièrement de nouvelles épidémies de maladies : choléra, rougeole, maladie à virus Ebola, poliomyélite, méningite et paludisme. Ce potentiel épidémique est accentué par un faible accès à l’eau potable, à l’hygiène et l’assainissement et une faible couverture vaccinale. Les conflits armés et l’insécurité prédominent à l’Est, dans les provinces de l’Ituri et du Nord-Kivu particulièrement, entrainant des déplacements de population chroniques, des problématiques liées à la protection, notamment de violences basées sur le genre, mais aussi de malnutrition, de situation de sécurité alimentaire dégradée et de faible couverture des services de base. En 2022 et 2023, la situation sécuritaire à l’Est de la RDC n’a cessé de se détériorer en raison de l’intensification de l’activité des groupes armés.

Dans ce contexte, les activités de PUI visent à améliorer les conditions de vie des populations affectées par la violence armée et les déplacements dans la province du Nord-Kivu en fournissant une réponse humanitaire intégrée avec des activités de santé, de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) et de protection.

**L'objectif de PUI, grâce au financement du Bureau d'aide humanitaire (BHA) qui est le principal bailleur de fonds et coordinateur de l'aide humanitaire internationale du gouvernement des États-Unis, est de contribuer à la réduction de la mortalité et d'améliorer la capacité des populations locales et déplacées à faire face aux chocs dans la province du Nord-Kivu**.

Pour cela, PUI assure l’accès aux services vitaux et essentiels pour les populations vulnérables, en particulier les femmes enceintes et allaitantes (FEFA), et les enfants de moins de 5 ans ainsi qu’aux survivant.e.s de Violences Basées sur le Genre (VBG), impactées par la crise en RDC. Cette assistance inclue le soutien à la prévision du Paquet Minimum d’Activités : les soins curatifs préventifs de santé primaire, le Programme Élargi de Vaccination, la prise en charge de la malnutrition selon le protocole National, le soutien psychosocial et l’accès aux intrants médicaux essentiels ainsi que le renforcement du système de référencement vers le niveau secondaire. En complément, PUI assure le paquet EHA minimal standard dans les Centres de santé appuyés ainsi des activités de Prévention et Contrôle des Infections. Des activités de protection communautaire, de groupe et individuelles viennent compléter l’intervention dans les aires de santé. PUI déploie également des cliniques mobiles pour garantir l’accès aux services de santé des populations vivant dans les sites des déplacés (activités principales autour de Goma).

1. Présentation du projet

**Zones d’intervention :** Province du Nord Kivu, Territoires de Walikale, Masisi, Nyiragongo, Goma (Détails des zones d’intervention en annexe 1 en fin de document)

**Calendrier :** Septembre 2022 à juillet 2024

**Bénéficiaires cibles :** 215 969

**Budget :** 10 500 000$

**Type de bénéficiaires :** Tous, avec un focus sur les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les PDI/hôtes ou retournées

**Bailleur de fonds** : Bureau for Humanitarian Assistance (BHA), USAID

**Objectif :** Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité des populations vulnérables et affectées par les crises et les conflits dans la province de Nord Kivu.

**Résultat 1** : Renforcer l'accès à des services complets de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour les populations touchées par la violence armée et les déplacements, y compris le renforcement de la réponse d'urgence de PUI en matière de santé et de nutrition par le biais de cliniques mobiles afin de répondre aux déplacements soudains et forcés de la population.

**Santé :**

* **Renforcement des capacités techniques du personnel de santé** : Cette initiative vise à améliorer les compétences et les connaissances du personnel de santé, garantissant ainsi des soins de qualité et une meilleure gestion des services de santé.
* **Identification et formation des organes de participation communautaire** : PUI identifie et forme des groupes communautaires pour sensibiliser la population sur les messages de santé, surveiller les maladies potentiellement épidémiques et prévenir leur propagation. Leur implication renforce la réponse globale.
* **Renforcement des activités IPC (Prévention et Contrôle des Infections)** : PUI améliore les pratiques d’hygiène et de prévention des infections dans les établissements de santé, protégeant ainsi le personnel et les patients.
* **Formation continue du personnel sur les principes de la PSEA (Prévention de l’Exploitation et des Abus Sexuels)** : PUI sensibilise le personnel aux principes de protection et de respect des droits humains, en particulier dans les contextes sensibles.
* **Construction ou réhabilitation des équipements WASH (Eau, Assainissement et Hygiène)** : PUI veille à ce que les installations sanitaires dans les établissements de santé soient adéquates et fonctionnelles.
* **Fourniture de soins de santé primaires gratuits** : PUI offre des soins de santé essentiels sans frais pour les populations vulnérables.
* **Soutien à la vaccination des enfants** : PUI encourage la vaccination systématique des enfants, renforçant ainsi la prévention des maladies.
* **Référencement des urgences médicales** : PUI met en place un système de référence pour les cas médicaux urgents, garantissant un traitement approprié.
* **Soins médicaux pour les victimes de violence sexuelle** : PUI offre des soins complets aux survivantes de violences sexuelles, y compris des soins primaires et un soutien psychosocial.

**Nutrition :**

* **Formation et soutien des prestataires de soins de santé** : PUI forme et accompagne les professionnels de la santé dans la prévention, l’identification et le traitement de la malnutrition aiguë sévère (MAS).
* **Formation et appui aux relais communautaires** : PUI forme et soutient les membres de la communauté pour qu’ils puissent prévenir et dépister la MAS, ainsi que mesurer le périmètre brachial (MUAC) chez les enfants.
* **Prise en charge de la MAS au niveau des unités nutritionnelles** : PUI assure la prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère, dans les unités nutritionnelles thérapeutiques ambulatoires et intensives.
* **Approvisionnement en intrants nutritionnels et médicaments** : PUI veille à ce que les structures de santé disposent des ressources nécessaires pour traiter la malnutrition, notamment les médicaments, les consommables et les équipements.
* **Renforcement des capacités du personnel de santé et des agents communautaires** : PUI forme ces acteurs clés à la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë, favorisant ainsi une approche holistique.
* **Sensibilisation à l’hygiène et aux bonnes pratiques alimentaires** : PUI informe la communauté sur l’importance de l’hygiène et de l’accès aux soins de santé, ainsi que sur les pratiques alimentaires saines.

**WaSH :**

* **Entretien des installations sanitaires améliorées par les comités d’hygiène** : Les comités d’hygiène assurent la maintenance et la propreté des installations sanitaires, garantissant leur bon fonctionnement et leur durabilité.
* **Sensibilisation** : PUI sensibilise la communauté sur l’importance de l’hygiène, de l’accès à l’eau potable et de la gestion des déchets.
* **Distribution de kits WaSH aux familles d’enfants malnutris** : PUI fournit des kits d’hygiène et d’assainissement aux familles dont les enfants sont touchés par la malnutrition. Ces kits comprennent des articles essentiels pour maintenir la santé et l’hygiène.
* **Fourniture de chlore aux structures soutenues** : Nous veillons à ce que toutes les structures aient accès au chlore, un désinfectant essentiel pour purifier l’eau et prévenir les maladies d’origine hydrique.

**Résultat 2 :** Faciliter l'accès aux activités de protection pour les personnes vulnérables de la province du Nord-Kivu, touchées par le conflit armé et les déplacements.

**Protection :**

* **Diffusion d’informations et sensibilisation** : PUI informe la communauté sur les problèmes de protection et de violence liée au genre.
* **Cartographie des acteurs et suivi de la protection** : PUI identifie les acteurs de protection clés, et surveille les risques et incidents de protection et mène des actions de protection.
* **Mise en place et formation des mécanismes et acteurs locaux aux concepts clés de la protection** : PUI forme les acteurs locaux sur les principes de protection et les meilleures pratiques et accompagne le fonctionnement des mécanismes locaux de protection.
* **Distribution de kits de dignité aux survivantes de la violence liée au genre** : PUI fournit des kits pour aider les survivantes à retrouver leur dignité et à se rétablir.
* **Fourniture d’une aide à la protection d’urgence (API)** : PUI apporte une assistance immédiate aux personnes à risques de protection ou survivantes de violence basées sur le genre.
* **Engagement des hommes et soutien psychosocial par le biais de sessions de groupe** : PUI implique les hommes dans la prévention de la violence basée sur le genre et la promotion de l’égalité et renforce le réseau social et la résilience des personnes en détresse, à risque de protection ou survivantes de VBG.
* **Organisation de séances d’éducation parentale** : PUI forme les parents d’enfants souffrant de malnutrition pour améliorer leur compréhension et leurs compétences sur les pratiques de soins adéquats.
* **L’organisation des séances de psycho stimulation :** PUI facilite l'adhésion des enfants malnutris à la prise en charge nutritionnelle en les stimulant à travers des activités ludiques, comiques, des séances de bain/massage psychoaffectif par leurs mamans, tout en renforçant la relation affective mère-enfant.
* **Formation des agents de santé et des travailleurs communautaires** : PUI forme ces acteurs clés à l’écoute active et aux premiers soins appropriés.
* **Activités récréatives** : PUI propose des activités pour soulager le stress et favoriser le bien-être.
* **Mise en place d’espaces sécurisés** : PUI crée des espaces communautaires sûrs pour les survivant.e.s de violence basée sur le genre et les personnes vulnérables.

1. Acteurs impliqués dans le projet et bénéficiaires

**Centre de santé primaire** : Structure de santé de base qui offre à la population un ensemble minimum de soins de santé primaire, qui comprennent la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies courantes, la vaccination, la santé maternelle et infantile, la santé reproductive, la nutrition, et la santé mentale. PUI appui 14 centres de santé à travers le projet.

**Centre de santé de référence :** Structure de santé de niveau secondaire ou tertiaire, qui offre des soins spécialisés et de qualité aux patients référés par les centres de santé primaire ou les hôpitaux généraux de référence. PUI appuie 2 centres de références à travers le projet

**Le BCZ (Bureau Central de la Zone)** : est l’autorité sanitaire au Nord Kivu. Il s'agit d'une structure qui assure la coordination, le suivi, et l'évaluation des activités de santé dans les 34 zones de santé de la province, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers. Le BCZ autorité sanitaire au Nord Kivu est dirigé par le Médecin Chef de Zone, qui est nommé par le ministère de la Santé.

**Relais communautaire :** personne volontaire, choisie par sa communauté, qui assure le lien entre les individus et les services de santé. Il ou elle participe à des activités de sensibilisation, d'éducation et de communication sur la santé etc.

**Communautés :** Toute la population est bénéficiaire des activités de PUI, avec un focus sur les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les PDI/hôtes ou retournées.

1. **Objet et enjeux de l’évaluation**
2. Justification de l’étude

* Le projet a une durée de 2 ans (2022-2024) ce qui nécessite une analyse approfondie des changements induits par le projet sur les conditions de vie des populations locales et déplacées dans la province du Nord-Kivu. La pertinence de la logique d’intervention pour l’amélioration de l’accès aux soins de santé primaire, sera au cœur de l’évaluation.
* Le projet intervient dans un contexte de crise humanitaire complexe et instable, marqué par des conflits armés, des déplacements massifs, des épidémies, etc. Ce contexte pose des défis importants pour la mise en œuvre des projets et requiert une évaluation régulière des risques, des opportunités et des adaptations nécessaires.
* Le projet bénéficie du financement du BHA. Ce financement implique des exigences de redevabilité, de transparence et de qualité de la part de PUI, qui doit démontrer l'atteinte des résultats attendus et l'utilisation efficace des ressources allouées.
* Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire (HRP) de la RDC, qui est le document stratégique de référence pour la coordination et l'harmonisation des interventions humanitaires dans le pays. Le HRP définit les priorités, les indicateurs et les standards de qualité pour les secteurs d'intervention, dont la santé, la protection et la coordination. Une évaluation finale permet de mesurer la contribution du projet au HRP et d'identifier les synergies et les complémentarités avec les autres acteurs humanitaires.
* Le projet adopte une approche sensible au genre, les femmes et les filles étant particulièrement exposées aux violences et à la discrimination dans le contexte de la RDC. Une évaluation finale permet de vérifier le respect des principes d'égalité et de non-discrimination, ainsi que l'impact du projet sur l'amélioration des droits et du bien-être des femmes et des filles.
* Le projet a impliqué la participation de divers acteurs (BCZ, Relais communautaire, agents de santé etc.) qui ont travaillé en partenariat avec PUI. L'évaluation examinera la qualité et la pertinence de cette coordination entre PUI et les autres parties prenantes.

1. Principales questions évaluatives

De manière générale, l'évaluation visera à :

* Tirer des enseignements sur les succès, les échecs, les limites et les atouts du projet
* Rendre compte de la qualité du travail accompli
* Constituer un levier d’information pour l’ensemble des parties prenantes, et servir d’outil d’aide à la décision pour tous les arbitrages concernant la poursuite de sa mise en œuvre
* Souligner les leçons apprises et les meilleures pratiques en fonction de leur caractère généralisable et de leur utilité.

|  |  |
| --- | --- |
| **Criteria** | **Questions** |
| **Effectiveness** | To what extent have the project activities contributed to the overall goal?  To what extent do the activity’s interventions appear to have achieved their intended outputs and outcomes?  Has access to health care for the most vulnerable been improved?  Has financial support for the operation of Health Centers through qualitative reviews had the expected results? |
| **Relevance** | How did needs (in health) change since the beginning of the intervention?  Were interventions appropriate and effective for vulnerable persons based on their needs?  Were the project interventions aligned with PUI and DRC National Policy frameworks? |
| **Sustainability** | Is the health system more self-sufficient?  Has the technical capacity of health services improved in a sustainable way? |

1. **Organisation de l’évaluation**

**Budget indicatif pour l’évaluation**

35 000$

**Temps disponible pour l’évaluation**

Mai à juillet 2024

**Méthodologie**

Le/la consultant.e devra proposer à PUI une méthodologie appropriée (comprenant l’échantillonnage, et les modalités de collecte des données qualitatives et quantitative) en tenant compte du temps et du budget disponible. Pour ce faire, il devra utiliser toutes les sources d'information disponibles et mettre dans sa proposition un plan d’analyse statistique.

Cependant, la mission PUI encourage l’équipe d’évaluation sur cette méthodologie : Utiliser des méthodes qualitatives en utilisant des sources documentaires primaires et secondaires, les données de suivi et d'évaluation disponibles, ainsi que du retour d'information des bénéficiaires, collectés pendant toute la durée du projet.

Les méthodes de collecte suivantes pourront être utilisées pour obtenir les informations :

* Examen des documents et des dossiers
* Entretiens avec des informateurs clés (KII)
* Discussions de groupe (FGD)

Cette évaluation sera réalisée dans les zones d’intervention du projet au Nord Kivu (Kibua, Masisi et Goma) pour une durée de 2 mois. De même, cette étude doit tenir compte des structures d’intervention et de prise en charge ciblées par le projet. Cf. liste des structures en annexe.

Un certain nombre de documents projets seront mis à disposition de l’évaluateur.rice afin de l’aider dans son travail préparatoire en plus d’une revue de la littérature externe en lien avec les thématiques du projet :

* Formulaire de soumission du projet, Tableau des bénéficiaires, cadre logique comprenant les indicateurs actualisés, les annexes de la proposition de projets
* Rapports et supports de formations, comptes rendus d’ateliers, de réunions etc.
* Rapports d’évaluation internes
* L’outil de suivi projet qui mesure l’atteinte des indicateurs
* Etc.

**Cadre de travail du consultant**

Le/la consultant.e travaillera dans les mêmes locaux que les équipes de PUI. Il ou elle collaborera étroitement avec le Coordinateur MEAL et la Coordinatrice de Zone adjointe au programme, pour concevoir l’enquête selon les critères de structure, de contenu et de méthodologie, ainsi que pour planifier, réaliser, superviser, analyser et restituer les résultats.

La sélection des enquêteurs sera de la responsabilité du/de la consultant.e cependant PUI pourra lui fournir le contact d’un vivier d’enquêteur déjà familier avec les interventions de PUI si besoin. **Le recrutement d’évaluateurs locaux est fortement encouragé.**

PUI sera le seul propriétaire des résultats de l’étude. Le/la consultant.e aura rempli ses obligations envers PUI une fois le rapport final de l’étude validé et remis en format électronique. Les données collectées lors de l’étude devront également être fournies.

**Livrables attendus**

Suite à la réunion de cadrage, le/la consultant.e devra soumettre un rapport de démarrage de 10 pages maximum, détaillant la méthodologie d’évaluation comprenant :

1. Le calendrier et les dispositions logistiques ;
2. Les membres de l'équipe d'évaluation, délimités par leurs rôles et responsabilités ;
3. Les étapes de l'évaluation ;
4. Le calendrier prévu pour les activités de collecte de données de l'équipe d'évaluation ;
5. Les lieux et dates de pilotage des efforts de collecte de données, le cas échéant ;
6. La méthodologie d'évaluation proposée, y compris les critères de sélection des groupes de comparaison, le cas échéant ;
7. Le schéma du rapport d'évaluation

À la suite de l’approbation de ce plan de travail, l’équipe d’évaluation devra soumettre une conception de l’évaluation, qui sera annexé au rapport :

1. Matrice détaillée de la conception de l'évaluation qui relie les questions d'évaluation du cahier des charges aux sources de données, aux méthodes et au plan d'analyse des données ;
2. Les questionnaires et autres instruments de collecte de données ou leurs principales caractéristiques ;
3. Liste des personnes susceptibles d'être interrogées et des sites à visiter et proposition de critères de sélection et/ou de plan d'échantillonnage (doit inclure la méthodologie et les méthodes d'échantillonnage, y compris une justification de la taille de l'échantillon et tous les calculs applicables) ;
4. Limites de la conception de l'évaluation.

Avant de se rendre sur le terrain, le/la consultant.e devra présenter des termes de références spécifiant le déroulement de la mission de terrain et les activités envisagées, notamment les rencontres institutionnelles. Ces TDRs seront rédigés en collaboration avec l’équipe terrain.

A l’issue de la mission de terrain, le/la consultant.e devra fournir un support de restitution de deux pages maximum pour les équipes sur place.

A l'issue de l'évaluation, dans un délai de 30 jours, le/la consultant.e devra remettre :

* Les données brutes issues de l’évaluation
* Un rapport final d'évaluation de 30 pages maximum (dont le plan devra être validé au préalable). Ce rapport mettra en évidence dans ses recommandations les éléments probants pour une éventuelle proposition de projet visant à capitaliser les acquis et les leçons apprises. Ce document sera soumis à l'équipe de PUI pour des commentaires et des ajustements avant d'être finalisé. Proposition de plan de rapport :

1. Résumé (1-2 pages)
2. Introduction
3. Méthodologie (échantillonnage et limites)
4. Résultats de l'analyse conformément aux objectifs
   1. Résultats en matière de santé
   2. Résultat en matière de nutrition
   3. Résultat en matière de WaSH in Health
   4. Résultats en matière de protection
5. Discussion sur les principaux enseignements tirés
6. Exemples de réussite / citations des personnes interrogées
7. Conclusions (conformément aux objectifs)
8. Recommandations
9. Annexes
   1. Cartes et photographies
   2. Source de données / bibliographie pour les données secondaires
   3. Liste et approbation finale des outils de collecte de données
   4. Liste et contacts des personnes interrogées
   5. Formulaire de consentement éclairé

* Une synthèse de 5 pages maximum, qui contiendra :

1. Une brève présentation du projet évalué,
2. Une brève présentation des objectifs et des enjeux de l'évaluation,
3. Les résultats de l'évaluation de façon concise,
4. Les recommandations classées par ordre de priorité et liées aux conclusions.

La synthèse se focalisera sur les résultats de l'évaluation et les recommandations. Ils devront être exposés de manière claire, dans un langage compréhensible par tous. Les parties prenantes valideront les résultats de l'étude, qui seront restitués par le/la consultant.e. Ces résultats refléteront l'évaluation de la réalisation du projet et de son impact.

**Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| Calendrier | Date |
| Dépôt des appels d’offre internationaux | 15/03/2024 |
| Sélection du candidat | 15/04/2024 |
| Signature du contrat | 20/04/2024 |
| Soumission rapport initial/Plan d'action pour la collecte de données | 01/05/2024 |
| Validation PUI du rapport initial/Plan d'action pour la collecte de données | 07/05/2024 |
| Evaluation | 15/05/2024 – 15/07/2024 |
| Soumission de la première version du rapport d'évaluation final | 31/07/2024 |
| Livraison finale de la base de données et du rapport final | 15/08/2024 |

1. **MODALITÉ de dépôt de candidature**
2. Expertises et profils souhaités

* Diplôme universitaire en santé publique, épidémiologie, médecine ou domaine connexe
* Expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projets humanitaires, de préférence dans le secteur de la santé
* Bonnes connaissances des approches des projets et programmes de protection intégrée.
* Connaissance approfondie des normes et principes humanitaires, notamment la Norme humanitaire fondamentale (CHS), Sphère, etc.
* Maîtrise des méthodes et outils d'évaluation qualitative et quantitative, y compris la conception de questionnaires, l'analyse de données, la triangulation des sources et la rédaction de rapports
* Sensibilité aux contextes culturels, sociaux et politiques de la RDC, ainsi qu'aux questions de genre et de protection
* Capacité à communiquer efficacement avec les différentes parties prenantes du projet, notamment les bénéficiaires, les partenaires et les équipes de PUI
* Disponibilité et flexibilité pour se rendre sur le terrain, dans des zones complexes, et s'adapter aux contraintes logistiques et sécuritaires
* Excellente maîtrise du Français et capacité rédactionnelle confirmée. La connaissance de l'anglais et/ou des langues locales est un atout.

1. Documents à envoyer

Les candidats doivent envoyer les documents au deux personnes suivantes : [ehelary@premiere-urgence.org](mailto:ehelary@premiere-urgence.org), kburlaud@premiere-urgence.org et [co.sera@premiere-urgence-cod.org](mailto:co.sera@premiere-urgence-cod.org).

**Date maximum pour la réception des dossiers : 15/03/2024**

Les candidats intéressés par la mission d'évaluation devront envoyer les documents suivants :

**Une offre technique comprenant :**

* Une note de compréhension des TdR et des objectifs de l'évaluation
* Une proposition de méthodologie d'évaluation, incluant la matrice d'évaluation, les outils de collecte et d'analyse des données, le plan de travail et le calendrier
* Comment l'intégration de la protection transversale sera assurée lors de la collecte des informations
* Une présentation de l'équipe de consultants, avec les CV détaillés et les références des missions similaires réalisées
* Une proposition de plan de rapportage et de restitution des résultats.

**Une offre financière comprenant (en USD) :**

L'offre financière doit indiquer le prix global toutes taxes comprises et le détail des dépenses, comme :

* Salaire du/ de la consultant.e
* Les frais de mission (précisant les frais de transport internationaux au besoin et les frais de transferts de l’aéroport, les frais de visa et d’assurance, les frais de communication, les per diem et ce qu’ils incluent : repas, hébergement etc.)
* Autres coûts annexes si nécessaire (achat de matériel, organisation d’ateliers, de rencontres…)

**Les pièces administratives suivantes :**

* Le statut juridique du cabinet ou du consultant
* Le numéro d'identification fiscale

1. **Sélection et attributions**

**La sélection du cabinet ou de l'équipe de consultants se fera sur la base des critères suivants :**

* La qualité de l'offre technique, qui devra répondre aux exigences des TdR et présenter une méthodologie d'évaluation adaptée au contexte et aux objectifs du projet ;
* La qualité de l'offre financière, qui devra être réaliste, cohérente et compétitive ;
* Les compétences et l'expérience du cabinet ou de l'équipe de consultants, qui devront démontrer une expertise avérée dans le domaine de la santé, de l'évaluation de projets humanitaires et du contexte de la RDC.

**Le processus de sélection se déroulera en deux étapes :**

* + - 1. Une présélection sur la base des documents administratifs et des offres techniques et financières envoyés par les candidats
      2. Une sélection finale sur la base d'un entretien avec les candidats présélectionnés

L'attribution du marché se fera au candidat ayant obtenu le meilleur score combiné, selon la formule suivante :

Score combiné = (Score technique x 0.7) + (Score financier x 0.3)

**Le score technique sera calculé sur la base des critères suivants :**

* Pertinence et compréhension des TdR et des objectifs de l'évaluation (20 points)
* Qualité et cohérence de la méthodologie d'évaluation proposée, incluant la matrice d'évaluation, les outils de collecte et d'analyse des données, le plan de travail et le calendrier détaillé (40 points)
* Qualité et pertinence du plan de rapportage et de restitution des résultats (10 points)
* Qualifications et expérience du cabinet ou de l'équipe de consultants, avec les CV détaillés et les références des missions similaires réalisées (30d points).

**Le score financier sera calculé** sur la base du budget détaillé de la mission, avec les honoraires, les frais de déplacement, les per diem et les autres coûts éventuels.

Le candidat retenu devra signer un contrat avec PUI, qui sera l’organisation responsable du suivi et du paiement de la mission d'évaluation. Le paiement se fera selon les modalités convenues entre PUI et le candidat.

1. **Annexes**
2. Zones d’interventions

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Territoire** | **Zone de Santé** | **Aires de Santé** | **Cliniques mobiles** |
| Masisi | Masisi | LOHI | Mater Dei |
| SATI | Kalinga |
| KITSULE | Katale |
| BUGURI |  |
| LWIBO |  |
| MBITSI |  |
| Walikalé | Kibua | Lubonga |  |
| Kibua |  |
| Limangi |  |
| Kishanga |  |
| karambi |  |
| Kibati |  |
| Machumbi |  |
| Kimua |  |
| Nyiragongo | Nyiragongo | Mugunga | Lushagara |
| Goma | Karisimbi | Rusayo | Rusayo |
| Goma | Buhimba | Bulengo1 |
| Buhimba | Bulengo2 |
| Buhimba | Bulengo 3 |